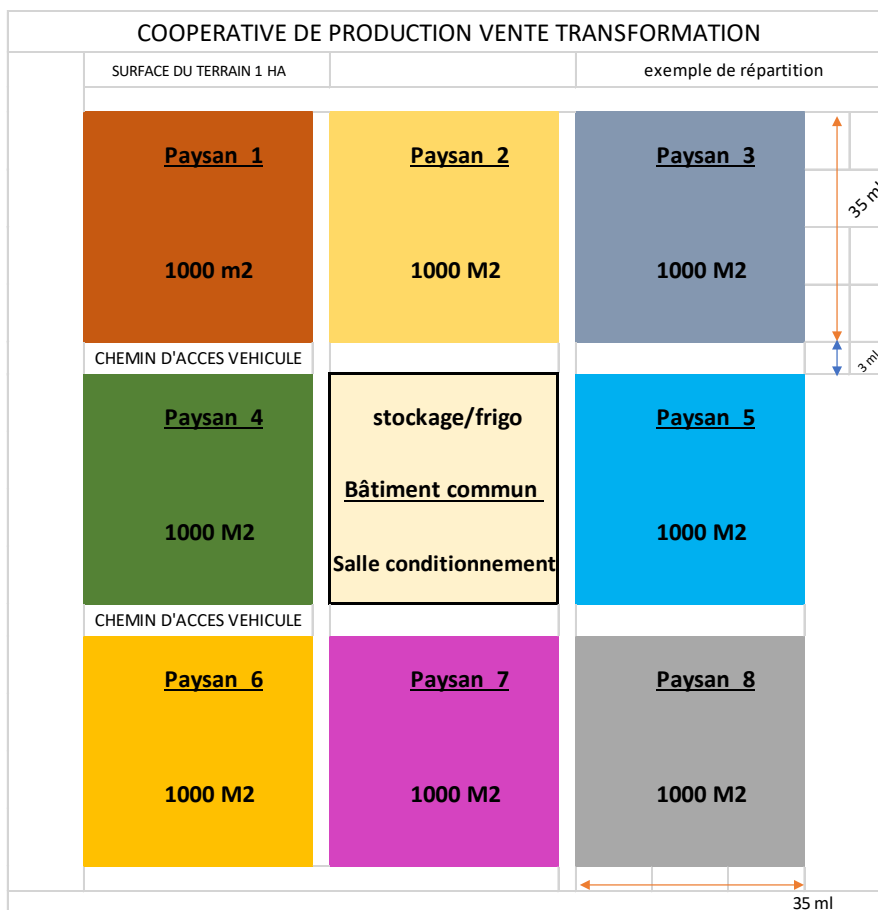


**Schéma de l'organisation physique du groupement des maraîchers**

Module de base: un ha



Sur chaque parcelle, le dessin des planches se fera au carré, autant que possible, avec une allée centrale d'un mètre de large et les passe-pieds de 0,30m en arrêtes de poisson.

On part d'une surface de culture de 1000m2 chacun avec les passe-pieds, mais les marais peuvent être de 800m2, 900m2 ou 1200m2 passe-pieds inclus en fonction du découpage induit par la surface globale de la parcelle et du nombre de maraîchers. S'il reste quelques centaines de m2, ils seront consacrés au petit élevage ou aux petits fruits.